

L'examen d'inscription : demande de prolongation

CONTEXTE

Conformément à l'article 6(4)(a) du Règlement sur l'inscription de l'OPAO, un inscrit ou une inscrite est tenu(e) de faire sa première tentative à l'examen d'inscription dans les 24 mois suivant la date à laquelle il ou elle a soumis sa demande d'inscription, à moins qu'un sous-comité du comité d'examen ne soit convaincu que des circonstances exceptionnelles ont empêché l'inscrit(e) de passer l'examen d'inscription dans ce délai.

Les inscrits qui souhaitent prolonger le délai lié à leur première tentative d'examen peuvent demander une prolongation par écrit au comité d'examen.

Les inscrits peuvent déposer une demande de prolongation d'examen en fonction des catégories suivantes :

Motifs d'ordre humanitaire. Un motif d'ordre humanitaire peut être accordé lorsque l'inscrit(e) fourni(e) des éléments de preuve (par exemple, une lettre de son employeur, un avis de décès) que des circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté peuvent avoir un impact sur sa capacité à passer l'examen d'inscription dans le délai de 24 mois. Les motifs d'ordre humanitaire peuvent comprendre, sans s'y limiter, ce qui suit :

- le deuil d'un proche parent ou d'un conjoint;
- une urgence personnelle ou familiale;
- le fait d'être victime d'un crime; ou
- une crise personnelle ou d'autres circonstances atténuantes qui ont un impact sur la capacité de l'inscrit(e) à faire face à des responsabilités supplémentaires.

Raisons médicales. Les inscrits peuvent demander une prolongation pour des raisons médicales. La documentation médicale (par exemple, une lettre signée par un professionnel de la santé approprié) est requise pour démontrer comment la maladie ou la blessure peut avoir un impact sur la capacité de l'inscrit(e) à passer l'examen d'inscription dans le délai de 24 mois. Les raisons médicales peuvent inclure, sans s'y limiter, ce qui suit :

- une maladie physique ou mentale soudaine et inattendue;
- l'aggravation de problèmes de santé chroniques.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

Remplissez toutes les sections et signez le formulaire. Envoyez le formulaire rempli et les pièces justificatives par courriel à registration@crpo.ca.

Important : Veuillez enregistrer ce formulaire à remplir sur votre ordinateur, puis l'ouvrir avec le logiciel Adobe Reader avant de le remplir. Si vous remplissez le formulaire dans votre navigateur Web, le contenu peut ne pas être sauvegardé.

Formulaire de demande de prolongation d'examen

1. INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom complet :

Numéro d'inscription de l'OPAO :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone principal de jour :

2. MOTIFS DE LA DEMANDE DE PROLONGATION

Vérifiez le motif de la prolongation :

Maladie/état de santé

Urgence personnelle

Autre _____

1. Je demande une prolongation de la date limite de mon examen parce que (veuillez fournir une explication détaillée) :

2. J'ai joint les documents suivants à l'appui de ma demande :

3. Je souhaite reporter ma date limite à la session d'examen suivante :

(sélectionnez printemps ou automne – sélectionnez l'année)

3. DÉCLARATION

Je déclare que les renseignements (et les documents à l'appui, le cas échéant) que j'ai fournis, ou que je fournirai, sont véridiques, exacts et complets au meilleur de ma connaissance, et je comprends qu'une déclaration fausse ou trompeuse peut entraîner le refus de délivrer un certificat d'inscription, la révocation d'un certificat d'inscription actif et/ou un renvoi au processus disciplinaire.

Nom de l'inscrit(e) (en lettres moulées) : _____ Numéro d'inscription de l'OPAO : _____

Signature de l'inscrit(e) : _____ Date: _____